



Cher actionnaire,

Comme de coutume, notre **12ème bulletin d'informations** Electrabel CoGreen présente toute une série d'informations utiles. De plus il annonce aussi une nouvelle période de progrès car bientôt, des riverains pourront une nouvelle fois devenir actionnaires de cinq nouveaux parcs éoliens. Nous vous les présentons dans ce numéro. En outre, vous y trouverez des informations sur des sujets qui vous intéressent, comme la production des 17 parcs éoliens déjà construits, les dividendes versés, ou encore un exercice d'urgence.

Vous souhaitez consulter nos anciens numéros? Il suffit de surfer sur le site web d'Electrabel CoGreen: www.electrabelcogreen.com

En vous souhaitant une agréable lecture,

Salutations renouvelables,

L'équipe **CoGreen**



PRODUCTION D'ÉLECTRICITE EN 2017

Au cours des sept premiers mois de 2017, les 17 parcs éoliens d'Electrabel CoGreen ont produit 148 000 MWh au total, soit l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 72 000 ménages. Par comparaison avec l'année passée, les mois de juin et de juillet ont été de bons « mois venteux ».

Pour connaître, tous les mois, les nouveaux chiffres de production par parc, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site web à l'adresse www.electrabelcogreen.com



DIVIDENDES

La distribution d'un dividende total de 101 128,61 euros pour l'exercice 2016 a été approuvée lors de l'assemblée générale ordinaire d'Electrabel CoGreen du 16 juin 2017. Par part sociale de 125 euros, les actionnaires se voient verser le dividende suivant (limité légalement à 6 %) :

Zwevegem-Harelbeke:	6,86 euros
Frasnes-lez-Anvaing:	7,5 euros
Sint-Gillis-Waas:	7,5 euros
Lochristi-Zele:	6,55 euros
Poperinge:	7,5 euros
Genk Zuid:	4,82 euros
Belgicastraat (Gent):	7,5 euros
Darsen I (Gent):	4,05 euros
Westerlo:	4,12 euros
Gingelom:	7,5 euros
Wuustwezel:	7,5 euros

EXERCICE D'URGENCE

« Un sauvetage spectaculaire à 100 mètres de hauteur ! Un collaborateur d'ENGIE Electrabel a fait une chute dans la nacelle d'une éolienne et a perdu connaissance. L'équipe de secours spécialisée des pompiers a escaladé les 100 mètres pour libérer la victime. »

Le 5 septembre 2017, cette nouvelle aurait pu être à la une des journaux. Mais heureusement, au lieu d'une opération de sauvetage réelle, il s'agissait seulement d'un exercice d'intervention d'urgence bien coordonné, réalisé par le département Electrabel Renewables en collaboration avec la zone de secours Zuid-West Limburg.

L'exercice avait pour but de tester tous les aspects de notre procédure d'urgence. Tous les canaux de communication internes et externes ont été sollicités ; de même, les services de secours externes ont été associés à l'exercice pour réaliser l'évacuation effective d'une victime. De tels exercices d'urgence sont bien sûr très utiles, mais un test annuel du plan d'urgence interne est également une obligation légale.

Cette fois, l'exercice a eu lieu sur l'éolienne exploitée par Wind4Flanders sur le site de Panasonic à Tessenderlo.

Nos collaborateurs internes et externes travaillant sur les éoliennes sont tous formés à l'évacuation d'un collègue de la nacelle se trouvant en haut du mât. Mais que faire lorsque la victime a fait une chute, se trouve à un endroit difficile d'accès, a perdu connaissance ou a peut-être subi des lésions à la nuque ou au dos ? Dans ces cas, des secours externes s'imposent, et telle était la situation simulée lors de l'exercice. Comme la victime se trouvait à 100 m de hauteur, les échelles de pompiers ne suffisaient pas à la tâche : une équipe spéciale des pompiers (la « RED-team ») devait être mobilisée. Cette équipe, spécialisée dans les sauvetages en hauteur, réalise des évacuations à l'aide de techniques d'alpinisme et de cordage. Pour les corps de pompiers, l'exercice n'a pris fin qu'une fois la « victime » amenée en sécurité sur la terre ferme.

L'exercice a débuté vers 9h30, lorsque le collègue de la « victime » (un mannequin) a appelé le 112 du haut de la nacelle. La centrale du 112 a immédiatement contacté le service de pompiers local et l'équipe RED nécessaire pour réaliser une évacuation en hauteur. Entre-temps, le collègue de la victime informait le dispatching d'Electrabel Renewables de la situation. Le dispatching a appliqué la procédure point par point et signalé l'accident à toutes les instances requises, ainsi qu'au service de veille de crise du département Renewables. Le garde de crise s'est rendu sur place pour la gestion de crise en local. Vu la gravité de la situation, la cellule de crise nationale d'Electrabel à Bruxelles a également été convoquée par le directeur de crise. Deux heures après l'appel initial, la victime était mise en sécurité.

Au total, un exercice réussi avec, bien sûr, un surcroît d'expérience et quantité de choses à retenir, tant pour nous-mêmes que pour les services de secours externes !



[09h53] Un quart d'heure après l'appel au 112, les pompiers de Tessenderlo et l'équipe RED de Beringen arrivent sur le site de Panasonic.



[10h04] L'ascenseur est bloqué en haut du mât. L'équipe RED grimpera à l'échelle, avec des cordes pour 100 mètres.



[11h00] La victime est sortie du logement du moyeu avec l'aide d'un collègue d'Electrabel.



[11h25] La victime est évacuée par l'extérieur de l'éolienne.



[11h33] La victime a été mise en sécurité.

PETITES ÉOLIENNES



ENGIE Electrabel et Fairwind, un pionnier de la construction de petites éoliennes, ont engagé un partenariat en vue de l'installation et de l'exploitation de petites éoliennes à axe vertical. Contrairement à leurs grandes sœurs, ces turbines sont dotées de pales tournant dans le plan horizontal. D'une puissance comprise entre 10 et 50 kW, elles conviennent idéalement aux PME et aux agriculteurs.

Pour en savoir plus, surfez sur notre page web <http://www.engie.be/fr/engie-se-lance-dans-le-petit-eolien/>

CINQ NOUVEAUX PARCS

Electrabel CoGreen étend sa capacité par l'aménagement de cinq nouveaux parcs éoliens. Les riverains de ces nouvelles installations à Beveren, Haven Gent Darsen, Haven Gent Stora Enso, Greensky Lincen et Meerhout peuvent souscrire des parts d'Electrabel CoGreen du 15 septembre au 27 octobre 2017.

Ensemble, les parcs compteront 21 éoliennes, pour une capacité totale de 54,45 MW. La quantité d'électricité verte qu'elles produiront correspond aux besoins de 36 500 ménages et permettra tous les ans d'éviter 58 000 tonnes d'émissions de CO₂.



Vous pouvez suivre en continu l'évolution de ces projets sur le blog éolien d'Electrabel.

Toutes les informations sur les souscriptions de parts sont disponibles sur le site web d'Electrabel CoGreen, qui publiera également les chiffres de production mensuels de ces parcs à partir de 2018.

Les cinq nouveaux parcs sont les suivants :

Parc éolien Beveren

9,6 MW

3 éoliennes de 3,2 MW

Situation : le long de l'E34, à hauteur de Muidam

Parc éolien Haven Gent Darsen II

7,05 MW

3 éoliennes de 2,35 MW

Situation : section sud du port de Gand

Parc éolien Haven Gent Stora Enso

9,6 MW

3 éoliennes de 3,2 MW

Situation : le long du Wondelgemkaai, sur le site de Stora Enso

Parc éolien Lincet

18 MW

9 éoliennes de 2 MW

Situation : le long de l'autoroute E40 et de la ligne du TGV Bruxelles-Liège

Parc éolien Meerhout

10,2 MW

3 éoliennes de 3,4 MW

Situation : le long du canal Albert